

## Richard Cohen

DIRECTEUR, BILAN CONSEILS

PP Pour vous apporter des conseils adaptés à vos besoins en assurances privées et professionnelles, Richard Cohen et son équipe se tiennent à votre disposition.



## Bien s'assurer contre les accidents de la vie quotidienne

Glisser sur un jouet d'enfant, être blessé au cours de la pratique d'un sport, tomber malade à l'étranger... La vie quotidienne est pleine de petits risques qui peuvent avoir des conséquences sur le long terme. Pour éviter qu'un accident bénin ne définisse le reste de votre vie, assurez-vous.

### FAUT-IL S'ASSURER ?

Sur les 11 millions d'accidents domestiques qui surviennent chaque année en France, 500 000 environ finissent en hospitalisation. Les frais médicaux sont pris en charge par la sécurité sociale et votre mutuelle, mais en cas de séquelles physiques en revanche, puisque vous êtes considéré comme le seul responsable, les frais vous reviennent. Autant dire que si une assurance contre les accidents de la vie quotidienne n'est pas obligatoire, elle est fortement recommandée. D'autant que les organismes proposant ce type de services s'adaptent à votre profil (solo, duo, famille) et à vos besoins pour une couverture optimale à des tarifs raisonnables.

**Pourquoi souscrire une assurance contre les accidents de la vie ?**

### EN CAS D'ACTIVITÉ SPORTIVE

Si vous faites du sport, que ce soit dans un cadre scolaire, en solo ou en club, les conséquences d'un accident dont vous seriez la victime ou le responsable peuvent être significatives, tant en termes de dommages corporels ou matériels qu'au niveau financier. Mieux vaut donc vous couvrir. Pour bien choisir, posez vous trois questions : celle de votre responsabilité en cas d'accident, celle de la couverture en tant que victime ou responsable, et celle du type de contrat qui vous correspondrait le mieux. Si vous pratiquez un sport en club, sachez que le club est de son côté dans l'obligation de souscrire une assurance.

**Quelques exemples d'accidents et couvertures liés au sport**

### POUR LES DÉPARTS À L'ÉTRANGER

Les voyages à l'étranger sont un autre aspect particulier de la vie qui exige de bien s'assurer. Tomber malade ou avoir un accident en-dehors de son pays d'origine n'est déjà pas très agréable et peut gâcher des vacances, mais si en plus, vous découvrez une fois sur place que vous n'êtes pas couverts pour les frais engendrés ou que vous ne pouvez pas vous faire soigner, l'expérience peut vite passer de déplaisante à insurmontable ! Et les assurances pour des séjours à l'étranger, professionnels ou non, de courte durée ou non, concernent aussi le logement, les bagages, le véhicule... En bref : vous devez penser à tout !

**Bon à savoir sur l'assurance et l'assistance à l'étranger**

### POUR PLUS D'INFORMATIONS, VISITEZ NOTRE SITE

[J'Y VAIS](#)

### OU CONTACTEZ-NOUS



[01 43 78 15 17](tel:0143781517)



134 avenue de versailles [richard.cohen@bilanconseils.com](mailto:richard.cohen@bilanconseils.com)  
75016 Paris

